

# OFFRE EMPLOI

## EDUCATRICE OU EDUCATEUR JEUNE ENFANT

Filière sociale

Catégorie A

Contractuel – remplacement agent en disponibilité

Expérience sur un poste similaire appréciée.

Diplôme d'éducateur de jeunes enfants

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + avantages sociaux (titres restaurants, participation mutuelle....)

### DESCRIPTIF EMPLOI

Conception, mise en œuvre et animation d'activités éducatives et ludiques auprès des enfants - Encadrement technique des auxiliaires de puéricultures sur les conduites d'actions éducatives à mener auprès des enfants - Contribution à la gestion fonctionnelle de l'équipement - Analyse de problèmes généraux ou particuliers relatifs aux enfants avec un psychologue - Echanges avec les parents sur le comportement de leur enfant.

### MISSIONS

#### 1 – Accueil et accompagne le jeune enfant, sa famille :

- Gère la relation avec les familles
- Création et mise en place des conditions du bien-être individuel et collectif de l'enfant
- Forme et accompagne les nouvelles recrues et stagiaires
- Favoriser le développement psycho-affectif, somatique, intellectuel, la socialisation et l'autonomie de l'enfant
- Dépistage des signes d'appel, de mal être physique ou psychique de l'enfant et alerte
- Création et mise en place d'activités d'éveil en référence au projet pédagogique
- Savoir identifier les besoins de chaque enfant confié et y apporter une réponse adaptée, effectuer les soins qui en découlent (repas, sommeil, hygiène, activités, communication) individuellement et en groupe

#### 2 – Conduite des projets de l'établissement

- Définit et met en œuvre le projet d'établissement et les projets pédagogiques
- Anime et met en œuvre les activités éducatives
- Impulsion d'une dynamique autour des projets

#### 3 – Gestion globale de la structure

- contribue à l'optimisation de l'offre d'accueil de la structure
- Assurer la continuité de la fonction de direction pendant l'absence de la direction

- Information auprès des familles des actions menées dans la structure
- Actualisation de la législation petite enfance en lien avec la directrice
- Préparer et organiser les activités, les sorties, les fêtes et les animations

#### **4 – Management et travail en équipe**

- Accompagner le développement des compétences des membres de l'équipe
- Organiser en collaboration avec la direction les conditions de vie de la structure conformément à la réglementation en vigueur pour la sécurité, l'hygiène et la diététique
- Permettre et assurer un questionnement pertinent sur les pratiques professionnelles auprès de l'équipe
- Encadrer et sensibiliser l'équipe pour favoriser la cohérence du projet pédagogique
- Adopter une attitude positive favorisant la cohésion d'équipe : communication, entraide
- Participer à la préparation et à l'animation des réunions d'équipe en lien avec la direction
- Accompagner l'acquisition des compétences professionnelles des membres de l'équipe et des stagiaires
- Assurer le lien entre l'équipe de direction et les équipes auprès des enfants en tant qu'encadrant de proximité

### **PROFILS RECHERCHES**

- Posséder une bonne connaissance des principes et pratiques de puériculture et d'actions éducatives,
- Concevoir un projet, organiser et coordonner le travail en vue de son exécution,
- Transmettre son savoir-faire et dynamiser une équipe autour de projets éducatifs,
- Utiliser les logiciels de traitement de texte et de tableur. - Imagination et créativité.
- Force de proposition,
- Sens de l'observation et capacité d'analyse,
- Vigilance et discernement,
- Sens relationnel, écoute,
- Capacité à travailler en équipe.

#### **Savoirs-être :**

- Etre attentif, observateur et avoir l'esprit d'initiative, d'analyse et de synthèse
- Avoir des qualités relationnelles, humaines et une communication adaptée et réfléchie, diplomate et tolérante
- Etre discret à propos des informations recueillies et respectueux du secret professionnel
- Etre force de proposition
- Avoir une bonne maîtrise de soi et faire face à des situations diverses
- Savoir s'impliquer dans son travail, faire preuve de motivation et d'exemplarité
- Etre professionnel face à l'ensemble des situations rencontrées.

### **LES CONDITIONS D'EXERCICE**

- ✓ Horaires variables (poste à temps complet) : 37h30 par semaine avec 15 jours d'ARTT

- Grande amplitude dans les horaires du fait du fonctionnement de la structure de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi
- Changements d'horaires possibles selon les absences du personnel, et en fonction des mouvements du personnel en cours d'année (flexibilité)
- Congés obligatoires durant les périodes de fermeture de la crèche
- Continuité de direction
- Réunions pédagogiques et d'équipes